

# Pyrénées Audoises

Journal d'information pour les habitants du territoire

Artigues  
Aunat  
Axat  
Belcaire  
Belfort/Rébenty  
Belvianes et Cavirac  
Belvis  
Bessède de Sault  
Cailla  
Campagna de Sault  
Campagne/Aude  
Camurac  
Chalabre  
Comus  
Corbières  
Coudons  
Counozouls  
Courtauly  
Escouloubre  
Espérasa  
Espezet  
Fontanes de Sault  
Galinagues  
Gincla  
Ginols  
Granes  
Joucou  
La Fajolle  
Le Bousquet  
Le Clat  
Marsa  
Mazuby  
Mérial  
Montfort/Boulzane  
Montjardin  
Nébias  
Niort de Sault  
Puilaurens  
Puivert  
Peyrefitte du Razès  
Quillan  
Quirbajou  
Rivel  
Rodome  
Roquefeuil  
Roquefort de Sault  
Salvezines  
Sonnac/l'Hers  
St Benoît  
St Ferriol  
St Jean de Paracol  
St Julia de Bec  
St Just et le Bézu  
St Louis et Parahou  
St Martin Lys  
Ste Colombe/Guette  
Ste Colombe/l'Hers  
Trézières  
Val de Lambron  
Val du Faby  
Villefort

## Dans ce numéro

- Services de proximité ; ciments du « vivre ensemble »
  - Attirer de nouveaux professionnels de la santé
  - Renforcer l'attractivité du métier d'aide à domicile
  - Déployer un Mammographe mobile en 2022
  - Focus sur les Services Techniques
- Déchets ménagers : vers un pacte « écoresponsable »
- A la rencontre de nos acteurs culturels
- Soutien aux associations
- Refuge de l'Ourthizet : vivez une aventure inédite !
- En route vers le programme « Petites Villes de Demain »

## Le mot de l'équipe



Le temps passe très vite. Voilà près de 2 ans que le second mandat de la CCPA a débuté!

Malgré la cohabitation forcée depuis mars 2019 avec la COVID, les élus, les cadres et les personnels ont su s'adapter pour que la collectivité continue à apporter à nos concitoyens les services relevant de son champ de compétences.

Sans vouloir en faire une liste exhaustive, je pense à l'aide à la personne, à la collecte des déchets ménagers, à la mise en place d'un véritable service technique pour la collectivité elle-même mais aussi, par convention, pour les communes.

Concernant le service à domicile organisé par le CIAS, nous avons revalorisé pour nos intervenants et intervenants le travail le week-end (+25% pour le samedi et +100% pour le dimanche). Nous avons renforcé la flotte automobile pour garantir les tournées les plus longues. Pour 2022 nous allons concentrer nos efforts sur la prise en compte dans le temps de travail des trajets entre les bénéficiaires.

Concernant la collecte des déchets, la REOM a été confirmée en fin d'année dernière. Nous mettons en place deux ambassadeurs du tri pour une meilleure appropriation des consignes, engageons le plan de renouvellement des camions et le programme de réhabilitation des déchetteries.

Nous avons malheureusement dû renoncer à certains événements identitaires pour notre territoire et attractifs pour les touristes. Mais dès que la pandémie sera sous contrôle, ils reprendront, je l'espère, dès cette année.

L'arrivée du nouveau directeur général des services, Jonathan Asaro, en juin dernier, a redonné confiance aux personnels par ses qualités humaines et son professionnalisme; les élus en sont ravis.

Tous ensemble nous allons continuer à œuvrer pour que la collectivité réponde encore plus et encore mieux aux besoins de nos concitoyens, de nos communes et de notre territoire.

Bien à vous,

Le Bureau de la Communauté  
de Communes des Pyrénées Audoises

#Tourisme

## Camurac, les Pyrénées en toute simplicité !



Après une année blanche due à la crise sanitaire, le lancement de la saison 2021-2022 a eu lieu le samedi 18 décembre avec un domaine ouvert à 100 %. La station vous accueille de 9h à 17h tous les jours pendant les vacances scolaires et les mercredis, vendredis et week-ends hors vacances.

Le 13 février aura lieu la **Camuraquette**, évènement à ne pas rater pour tous ceux qui veulent découvrir ou profiter de la nature raquettes aux pieds. Venez respirer la nature et découvrir une montagne authentique, enneigée et accessible à tous !

Renseignements : [www.ski-camurac.com](http://www.ski-camurac.com)

#Environnement

## Le coin NATURA 2000

Dans le cadre de la lutte contre la prolifération des campagnols sur le Plateau de Sault, 72 perchoirs à rapaces vont être implantés sur le grand et sur le petit plateau. Une centaine de perchoirs sont déjà implantés dans les zones cultivées du grand plateau de Sault ainsi que dans les communes de Nébias et de Brenac. En 2021, Busard pâle, Faucon crécerelle, Buse variable, rapaces nocturnes, corvidés ainsi que 3 espèces de rapaces d'intérêt communautaire ont pu profiter de ces aménagements (le Milan royal, le Milan noir et le Busard cendré). Une action Natura 2000 qui a pour but de sensibiliser les agriculteurs à la conservation des haies et des arbres isolés dans les zones de bocage !

Perchoir implanté dans la  
commune de Belvis  
Photo de E.LABYE





## Services de proximité ; ciments du «vivre ensemble»

### ■ Attirer de nouveaux professionnels de la santé

La Communauté de Communes des Pyrénées Audoises s'inscrit dans une ambition visant la qualité de vie et l'attractivité territoriale, à travers notamment le développement de services. L'accès à l'offre de soins fait partie de cette ambition.

Face à la difficulté d'attirer de nouveaux professionnels de santé, la CCPA soutient leurs projets, avec notamment les 2 Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) qui ont vu le jour à Axat et Espérasa. La CCPA renforce encore sa politique de maintien, voire de développement de l'offre de soins par le biais de ses MSP.

A ce titre un soutien complémentaire sera apporté sous forme d'un remboursement des frais d'installation sur le mobilier professionnel, et les projets de télé-médecine seront étudiés et soutenus.



RDV sur la page Facebook @Pyrneesaudoisofficiel

### ■ Renforcer l'attractivité du métier d'aide à domicile

Les services de proximité constituent un des ciments sociaux du «vivre ensemble» en Haute Vallée de l'Aude. Parmi ceux-ci, l'aide à domicile en est un symbole. Parce qu'elle permet notamment de prolonger l'autonomie dans un logement où il fait bon vivre, parce qu'elle entretient les interactions sociales et qu'elle facilite le quotidien ; l'attractivité de ce très beau métier mérite d'être développée.

Le CIAS des Pyrénées Audoises propose depuis 3 ans une flotte de 17 véhicules récents pour les aides à domicile effectuant les tournées les plus importantes. Il envisage d'élargir son parc afin de mieux répondre à l'enjeu de la mobilité professionnelle. Cette année, les prestations effectuées le samedi et le dimanche sont mieux rémunérées. Demain, les inter-vacations, c'est-à-dire les trajets entre les différents bénéficiaires, seront pris en compte au moins partiellement dans le temps de travail. Des campagnes de titularisation successives visent à donner une perspective et une sécurité pour toutes celles et ceux qui s'inscrivent durablement dans ce métier exigeant mais tellement enrichissant sur un plan humain. Progressivement, cette compétence est mieux reconnue. Qu'on se le dise car les besoins en recrutement sont là !



### ■ Déployer un Mammographe mobile en 2022

Afin de faire évoluer l'offre de dépistage organisé du cancer du sein en haute Vallée de l'Aude, un mammographe mobile va être déployé en 2022 sur 3 communes : Espérasa, Quillan et Axat. Le déploiement de ce projet sera étudié pour le reste du territoire.

Le «Mammobile» est un semi-remorque entièrement équipé en cabinet de radiologie pour pratiquer des mammographies. Ce dépistage du cancer du sein sera proposé gratuitement, sans rendez-vous et sans ordonnance et pourra accueillir les personnes à mobilité réduite grâce à son ascenseur. Il présente les mêmes garanties et les mêmes qualités de prise en charge que dans un centre de radiologie classique.

Dans un premier temps il sera présent 3 jours et pourra accueillir entre 50 à 60 femmes par jour.

A destination des femmes âgées de 50 à 74 ans l'examen d'une durée de moins de 20 minutes permet de dépister les cancers précoces, de petite taille, avant l'apparition de symptômes. Les dates de passage seront communiquées au plus tôt.



### ■ Focus sur les Services Techniques

Dans les villes, les citoyens connaissent l'équipe municipale. Dans nos villages, c'est l'employé municipal qui travaille à rendre notre environnement plus agréable.

A la communauté de communes, les services techniques jouent ce rôle essentiel pour les élus et la population. Au Pays de Sault, c'est l'agent, qui dès 5 heures du matin, déblaiera les routes, souvent le réseau secondaire, pour que le ramassage scolaire puisse s'effectuer dans les meilleures conditions. Sur le Chalabrais, il entretient le stade pour le match du week end. Dans l'Axatois, il s'occupe de la piscine intercommunale à la belle saison pour la satisfaction de nos habitants et de nos amis touristes. Nous pourrions continuer l'énumération avec la station "Quatre Saisons" de Camurac, la Maison de la Montagne, la Maison de Santé Pluridisciplinaire d'Espérasa ou encore les accueils touristiques de Quillan, Axat, et Pays de Sault.

Au service des communes, ils travaillent en concertation avec les maires pour entretenir vos chemins ou ruisseaux. En période de crues ou d'inondations, ils seront en première ligne, pour rétablir au plus vite l'accessibilité de la voirie. Ils veillent sur votre réseau d'eau et d'assainissement en particulier pour les petites communes. A la demande du maire, ils effectuent les recherches pour solutionner au plus vite les fuites d'eau et d'assainissement. Cette diversité de missions exige un personnel hautement qualifié. Tous les corps de métiers sont représentés dans cette équipe motivée d'une douzaine de personnes : espaces verts, maçonnerie, mécanique, conduite d'engin et réparation voirie et réseaux divers. Une équipe au service des communes et des citoyens de notre communauté de communes !





## Déchets ménagers : vers un pacte «écoresponsable»

### Un défi majeur, un objectif ambitieux, une volonté politique

Le 29 septembre 2021, le conseil communautaire a décidé de maintenir la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (ReOM) comme mode de financement unique de la compétence «collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés». Ce vote faisait suite aux quatre réunions/débats organisés sur le sujet par le bureau auprès des élus du territoire. C'est un choix fort pour la mandature.

Le traitement des déchets représente un défi majeur pour l'avenir. Tout à la fois enjeu économique et enjeu environnemental, il nous oblige à fixer des objectifs à la hauteur de nos obligations.

Aujourd'hui, chaque habitant de notre intercommunalité produit près de 260kg de déchets ménagers par an. Il devient impératif de réduire ces volumes pour contenir les coûts de ce service. Cela est d'autant plus nécessaire que la taxe sur les activités polluantes (TGAP) va sensiblement augmenter dans les cinq prochaines années (de 27,20 € la tonne en 2020 à 71,50 €/t en 2025). Par cette augmentation significative, l'État souhaite inciter les usagers à mieux gérer ses déchets. Il conviendra d'évaluer prochainement la répercussion de cette hausse sur notre ReOM.

La ReOM incitative que nous proposerons de mettre en place par étapes successives, constitue un outil qui doit permettre d'atteindre notre dessein. Elle se traduit par un encouragement financier de chacun à agir de façon responsable sur sa production de déchets : plus de tri et de compostage, consommer autrement en privilégiant les emballages recyclables, les produits en vrac. Son principe est d'introduire dans les modes de financement du service une part variable en fonction de l'utilisation du service (exprimée en volume / poids / nombre d'enlèvements). Dans les prochaines semaines, nous viendrons à la rencontre des élus du territoire pour partager la réflexion sur ce sujet sensible. Nous proposerons un pacte «écocitoyen» pour qu'ensemble nous mettions en place les outils indispensables à un changement de comportement collectif.



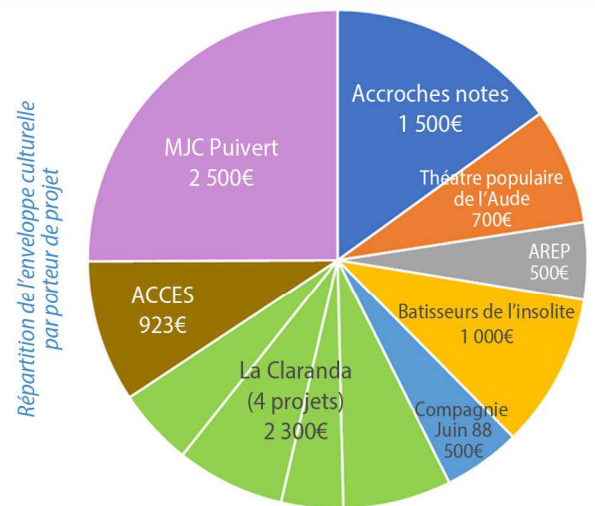
#Culture

## A la rencontre de nos acteurs culturels

En 2021, la CCPA a signé pour la première année une convention d'éducation artistique et culturelle avec les partenaires que sont la DRAC et le Département, affichant ainsi aux côtés de la CC du Limouxin, une volonté de soutenir le tissu associatif culturel local.

Tout naturellement, il nous est apparu important de rencontrer ces acteurs en fin d'année afin qu'ils nous présentent les différentes actions menées. Supports vidéo, expositions de tableaux, résidences d'artistes dans les écoles et collèges du territoire ; on peut dire que cette année 2021 n'aura pas fait place uniquement à la morosité ambiante.

Le Conseil communautaire a validé les attributions de subventions dans le cadre de ce projet d'éducation artistique et culturelle à hauteur de 9 973 € tout projets confondus, marquant ainsi un petit pas vers une volonté de soutenir et structurer le tissu associatif culturel local.



#Vie associative

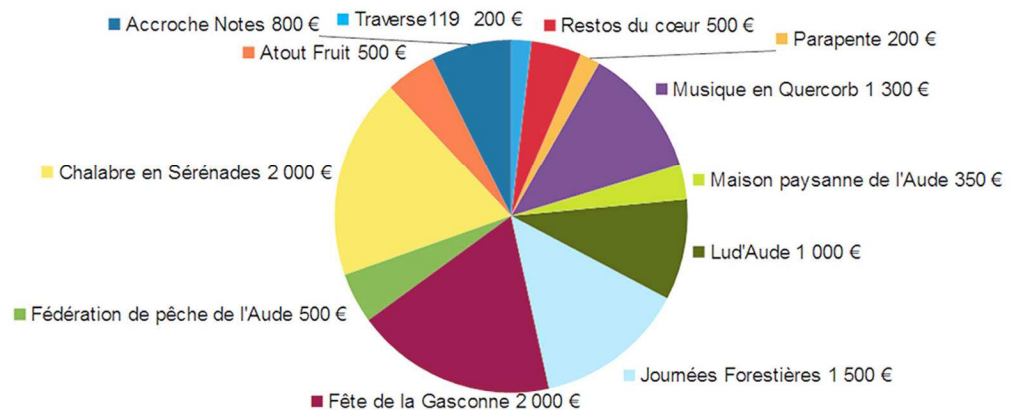
## Soutien aux associations

Au mois de juin, lors du débat portant sur l'attribution des subventions de la CCPA au profit des associations du territoire, il est apparu opportun de créer une commission ad hoc afin de faciliter in fine les arbitrages et les prises de décision. Le conseil communautaire du 10 novembre 2021 a répondu à cette demande en votant à l'unanimité la création de la commission « Soutien aux associations ».

Dix membres ont été désignés pour animer cette commission sous la présidence de Jacques MAMET.

Cette commission a pour mission de fixer les modalités et le cahier des charges des demandes à destination des porteurs de projets ; d'établir un règlement d'attribution assorti d'une grille d'appréciation afin de formuler des propositions objectives et motivées au conseil communautaire, via le bureau, et faciliter ainsi les débats.

Aides attribuées aux associations en 2021



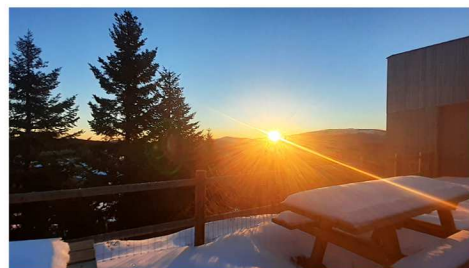


## Refuge de l'Ourthizet : vivez une aventure inédite !

Pour échapper au quotidien et vivre une expérience insolite et enrichissante, le refuge de l'Ourthizet vous permettra de passer la nuit dans un cadre naturel et préservé, loin de toute agitation. Ici, pas d'eau courante et très peu de réseau téléphonique ; mais la garantie de passer un moment convivial au coin du feu et de se réveiller face à un paysage somptueux. Le refuge de l'Ourthizet est réservable gratuitement depuis le 01 août 2021 en appelant l'Office de Tourisme des Pyrénées Audoises au 04 68 20 07 78.

Au départ de Rodome, vous roulez sur une piste jusqu'au col de Tourrugues, ou plus bas en période hivernale. Après une petite marche, vous arriverez au refuge pour y passer la nuit. Pouvant héberger 8 personnes, le refuge est équipé de 4 lits double, d'un poêle à bois avec surface de cuisson, de toilettes sèches à l'extérieur du refuge. N'oubliez pas d'amener vos repas, de l'eau potable, vos matelas et sacs de couchage.

Après cette nuit au calme, bercés par les bruits de la nature et la douce chaleur du feu, vous vous réveillerez sur un spectacle époustouflant ! Dépaysement assuré ! Pour les plus sportifs, profitez de la matinée pour monter jusqu'au pic de l'Ourthizet et surplombez toutes les Pyrénées Audoises. Revenez sur vos pas pour rejoindre le refuge et profiter d'un dernier petit repas avant le départ. Il ne vous restera plus qu'à rebrousser chemin. Cette aventure restera sans nul doute gravée dans votre mémoire, avec une idée en tête : quand est ce qu'on y retourne !?



Lever du soleil au Refuge de l'Ourthizet - Photo de E.Rouquié

### Contact



Office de Tourisme  
des Pyrénées Audoises  
04 68 20 07 78

## En route vers le programme «Petites Villes de Demain»

Ce programme vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Rénovation de l'habitat et lutte contre l'insalubrité, redynamisation commerciale des centres-villes, accessibilité de la population aux services publics et d'intérêt collectif, création de Tiers-Lieux, aménagements d'espaces publics, développement des mobilités écoresponsables... sont quelques-unes des différentes pistes permettant de promouvoir l'attractivité résidentielle et touristique de nos bourgs centre. Il s'agit d'un programme national qui s'engage dans plus de 1600 communes en France.

A l'échelle de la CCPA, porteuse du projet, il concerne les communes de Chalabre, Espérasa et Quillan, qui abritent environ 45% de la population intercommunale. Il sera suivi, d'ici la fin de l'année 2022, de la signature d'une convention cadre ayant valeur d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), qui présentera le projet de territoire et l'ensemble des actions opérationnelles prévues pour sa mise en œuvre. La période 2023-2026 sera ensuite le temps de la réalisation des actions. Elaboré pour le territoire intercommunal et en partenariat avec la population locale, le programme PVD doit bénéficier à tous et s'inscrire dans une dynamique vertueuse de protection environnementale et de préservation de l'identité des Pyrénées Audoises.

### Contact



Thomas GUILBERT  
chef de projet PVD  
thomas.guilbert@pyreneesaudois.fr  
04 68 20 26 26

## Pour joindre nos services

- Accueil : 04 68 20 00 10
- Centre Intercommunal d'Action Sociale (aide à domicile, portage des repas) : 04 68 20 82 90
- SPANC (Service Public d'Assainissement non Collectif) : 04 68 20 00 10
- Centre de loisirs à Quillan : 06 84 75 33 16
- Centre de loisirs à Espérasa : 06 84 52 93 54
- Centre de loisirs à Chalabre : 06 84 01 87 89
- Centre de loisirs à Axat : 06 84 01 40 13
- Crèche à Quillan : 04 68 20 97 33
- Crèche à Espérasa : 04 68 74 13 04
- Relais d'Assistantes Maternelles et LAEP : 06 84 01 68 59
- Office de Tourisme : 04 68 20 07 78
- Espace balnéoludique à Axat : 04 68 20 13 19
- Station de ski à Camurac : 04 68 20 32 27
- Médiathèque intercommunale à Roquefeuil : 04 68 74 38 93
- Musée du Quercorb : 09 67 27 81 51
- Musée des Dinosaures : 04 68 74 26 88
- Transport scolaire sur le Pays de Sault : 06 84 03 54 54
- Transport à la Demande (plateforme réservation) : 04 68 72 83 49

*L'interco, ce sont aussi des centaines de femmes et d'hommes qui œuvrent sur le territoire. Merci à eux !*



## Pour aller plus loin



- Des questions d'urbanisme (instruction des permis, Plan Local d'Urbanisme, plan de prévention des risques...) : 04 68 20 72 03 / 06 71 53 40 29
- Des questions sur les ordures ménagères, déchetteries et redevance : 04 68 20 26 26 / reom@pyreneesaudois.fr
- Un souci sur un chemin de randonnée : contactez l'Office de Tourisme ou le 06 08 12 27 55
- Pour tout autre renseignement (événements, Natura 2000, Charte Forestière, Contrat Local de Santé...) : 04 68 20 00 10 [accueil@pyreneesaudois.fr](mailto:accueil@pyreneesaudois.fr)